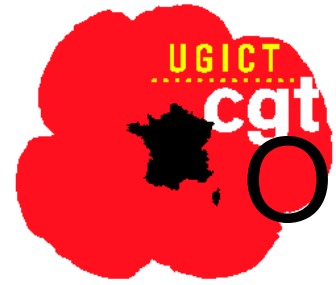


L'OIN du Plateau de Saclay

- Qu'est-ce qu'une OIN ?
- Le plateau de Saclay un territoire à fort potentiel
- Bref historique de l'OIN de Saclay
- Contexte général de la recherche
- Un projet de Campus structurant
- Des financements encore flous



Opération d'Intérêt National

- Dès 1983, dans le code de l'urbanisme
 - Les grandes opérations stratégiques, d'envergure nationale, en application de la politique nationale d'aménagement du territoire menée par l'Etat bénéficient d'un régime dérogatoire au droit commun;
 - Une OIN est désignée par décret en Conseil d'Etat;
 - la nature du projet d'intérêt général est précisée dans le décret.

- Conséquences juridiques

Le régime dérogatoire au droit commun permet à l'Etat d'en assurer plus facilement la réalisation :

 - En limitant, sur le périmètre, les compétences des communes en matière d'urbanisme;
 - En autorisation, en dehors des parties déjà urbanisées de procéder aux constructions et installations nécessaires;
 - En assujettissant les documents locaux d'urbanisme;
 - En déclarant l'Etat compétent (y compris lorsque les communes sont dotées d'un plan local d'urbanisme).



Territoire à fort potentiel





Territoire à fort potentiel

- **Chiffres clé :**
- **2 départements: Yvelines (78) et Essonne (91)**
- **49 communes**
- **650 000 habitants**
- **360 000 emplois**
- **36 827 hectares soit 3.5 fois PARIS**
- **50% d'espaces naturels, agricoles et forestiers**
- **6% de zones d'activité, soit 2161 hectares**
- **3 pôles de compétitivité mondiale : Mov'éo, systema@tic, Medicen**
- **2 pôles universitaires , UVSQ et Université Paris Sud**
- **30 000 étudiants**



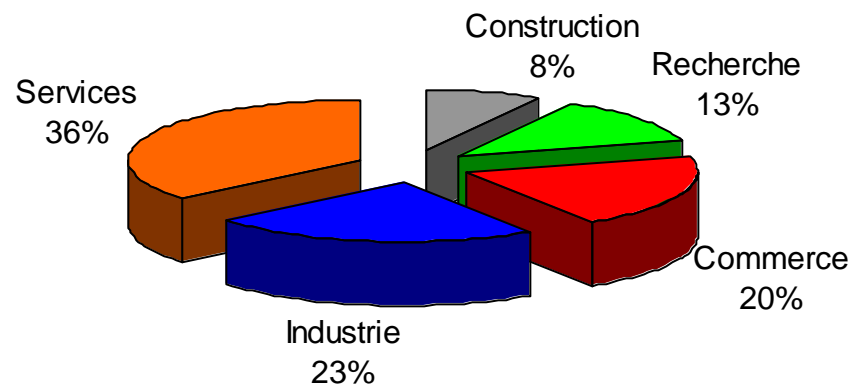
L'emploi actuel dans le périmètre de l'OIN

Services :

9 000 établissements

140 000 salariés

dont 37 000 chercheurs



Industrie : concentration forte (23% sur le périmètre de l'OIN pour 12% sur la région Ile de France), en particulier dans le département des Yvelines où sont implantés de grands groupes industriels

Création d'entreprises :

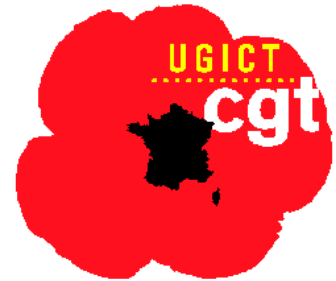
Dynamique positive, +14% en 2007

Mais inégalement répartie

2 territoires concentrent 50% des créations (Versailles Grand Parc et Europ'Essonne)

Taux de création inférieur à celui de la région

+19,6% contre +23,7% pour l'Ile-de-France



Bref historique (1)

➤ **Dés 1994 le Plateau de Saclay est identifié :**

compte tenu de son fort potentiel en recherche et enseignement supérieur, comme site stratégique (« Centre d'envergure européenne ») par le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) et reconnu territoire prioritaire dans le contrat de plan Etat Région.

➤ **En mai 2004 Christian Blanc remet un rapport au premier Ministre : « L'écosystème de la croissance »** dans lequel:

- Il s'interroge sur l'avenir de la France dans la compétition mondiale
- Il souligne la nécessité de mettre en place des actions volontaristes (pôles de compétitivités) pour favoriser l'innovation et garantir la croissance
- Et souligne l'exemple du potentiel « sous-exploité » du plateau de Saclay et la nécessité, pour le conseil régional, de le transformer en réalité opérationnelle.

➤ **En novembre 2005, intervention du Premier Ministre (D. de VILLEPIN)**

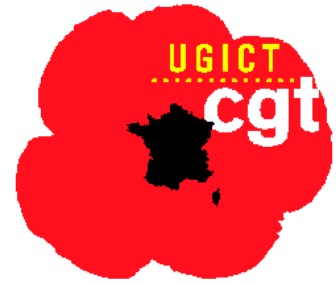
Il donne mandat au Préfet de région pour étudier, en concertation avec les collectivités locales, les conditions de mise en place de trois « grandes opérations d'urbanisme d'intérêt national en Ile-de-France », dont celle du site de Saclay (Massy Saclay Saint-Quentin-en-Yvelines)



Bref historique (2)

- **En janvier et juillet 2006 : les rapports du Préfet de région**
 - Le premier rapport dresse les principaux enjeux du projet (périmètre, acteurs locaux, gouvernance, etc...) et relate un consensus des représentants des collectivités territoriales pour la création d'une O.I.N
 - Le Conseil Interministériel d'Aménagement du Territoire du 6 mars 2006 réaffirme la volonté de l'Etat de mettre en place une O.I.N. et de créer une structure publique associant l'Etat et les collectivités
 - Le second rapport conclut :
 - ✓ au lancement d'un concours international d'idée d'urbanisme
 - ✓ à la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public (G.I.P) pour structurer gouvernance et ingénierie du projet
 - ✓ à la mise en place d'une concertation institutionnalisée

- **Été 2006 : La mission de préfiguration** présidée par J-P. DUFAY (directeur général de l'Etablissement Public d'Aménagement du Sénart) reprend les conclusions du rapport et prépare la mise en place d'un **établissement public** sur le territoire de Saclay
 - Mise en place dès la remise du second rapport (été 2006)
 - Le périmètre de l'opération comprend 49 communes



Mission de préfiguration

- **Ses objectifs**
 - **fédérer** les acteurs, dans le **cadre d'une gouvernance** prenant la forme, dans un premier temps, d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public)
 - conduire à la **définition d'un « projet de territoire cohérent, ambitieux et partagé »** à 3 ans
- **Ses moyens**
 - un **concours international d'idées** "Urbanisme et développement durable", qui permette de **faire émerger un projet** d'aménagement innovant donnant place à de nouveaux emplois et à des habitations sur le territoire
 - 26 équipes ont répondu au concours, soumis à un jury international présidé par P. Veltz et composé de l'Etat, d'élus, d'acteurs économiques et d'experts du territoire
 - Le concours s'est développé de **janvier à novembre 2007** autour de 4 thèmes :
 - pôle scientifique, enseignement supérieur et rayonnement international,
 - mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles,
 - conception du mode de vie, mode de ville,
 - image et visibilité internationale.
 - **9 propositions ont été primées** (voir le **document « un territoire d'exception - Un campus cluster d'excellence - Mission de préfiguration, février 2008 »**)
- **Le concours s'est accompagné d'une consultation** des élus et différents partenaires en septembre 2007
 - **L'avis des élus** fait ressortir la reconnaissance du rôle d'entraînement de l'Etat et **leur souci d'être associés** à l'opération qu'il s'agisse de son **périmètre**, des **financements**, des infrastructures de **transport** ou de la **gouvernance**.



Avancement du projet

➤ **2008 : Reprise des initiatives de l'Etat au plus haut niveau**

- Le « Plan Campus » porté par Valérie Pécresse crée dix pôles d'excellence universitaire de « visibilité internationales »
- Création en avril 2008 du Secrétariat d'Etat au Développement de la région Capitale confié à Christian Blanc qui lance, vers la fin de l'année 2008 son projet de « cluster technologique et scientifique sur le plateau de Saclay »
- Novembre 2008, Christian Blanc présente les grandes lignes du projet, évalué entre 2,5 et 3 milliards d'euros et dont la mise en place devrait prendre une dizaine d'années

Le développement devrait s'articuler autour de deux sites :

- le premier appelé "Triangle Sud"
- le second site, au Nord-Ouest de la zone, intitulé "Satory - La Minière"
- Enfin, un pôle pourrait se développer autour de HEC en raison de disponibilités foncières appartenant au Ministère de la Défense

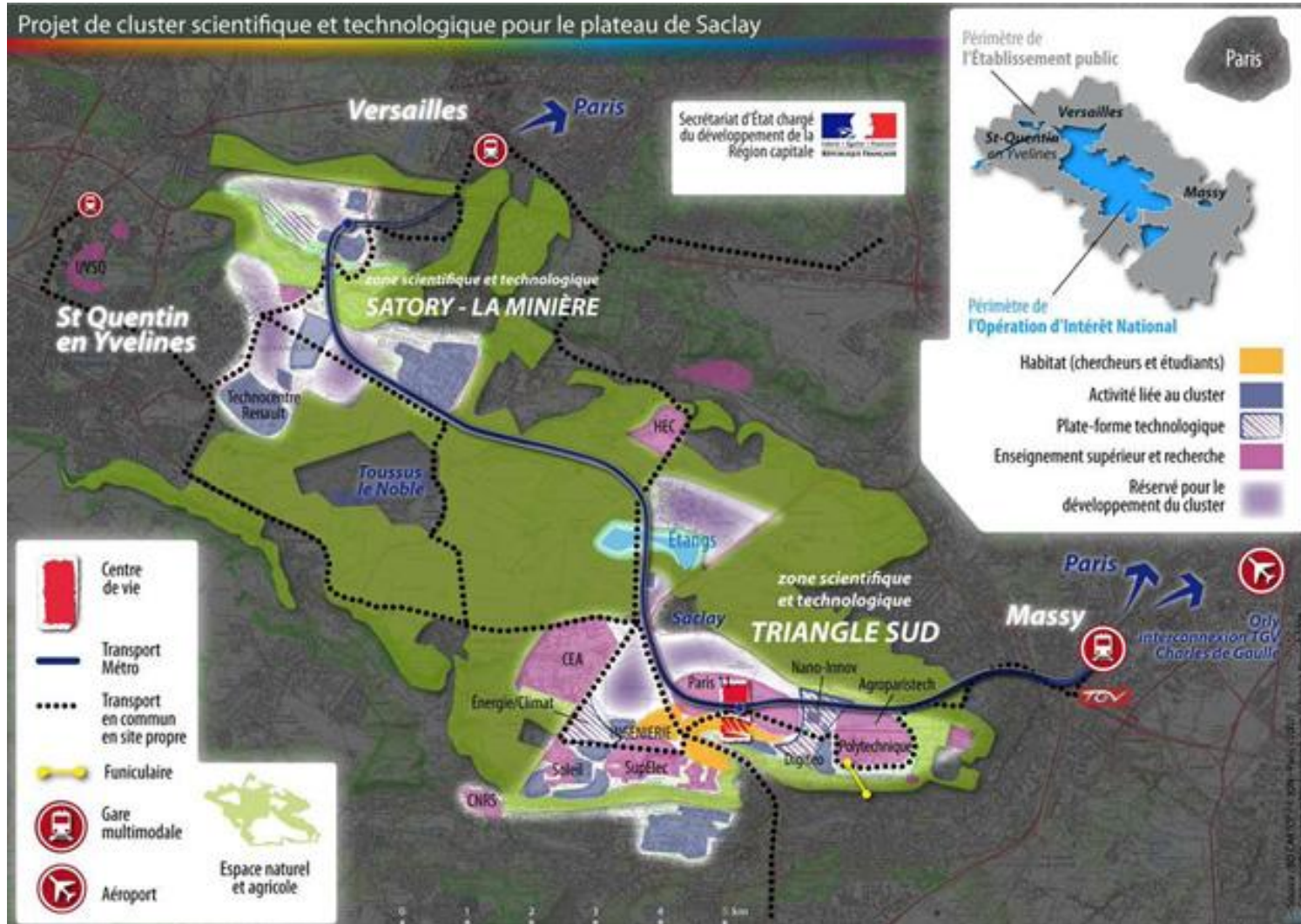
➤ **Un établissement public d'un « nouveau type »**

Dont la mission serait :

- La gestion de l'aménagement du territoire et des plates-formes technologiques. Son Conseil d'Administration comporterait des représentants de l'Etat, des Collectivités Locales, de la Fondation de Coopération Scientifique (issue du Plan Campus) et du monde économique
- **La confirmation de l'OIN**, mais dans une zone plus restreinte que celle couverte par l'Etablissement public, une vingtaine de communes seulement autour des deux zones (Triangle Sud et Satory - la Minière + HEC)
- Redonner à l'Etat une compétence plus large en matière d'aménagement (ZAC, permis de construire)

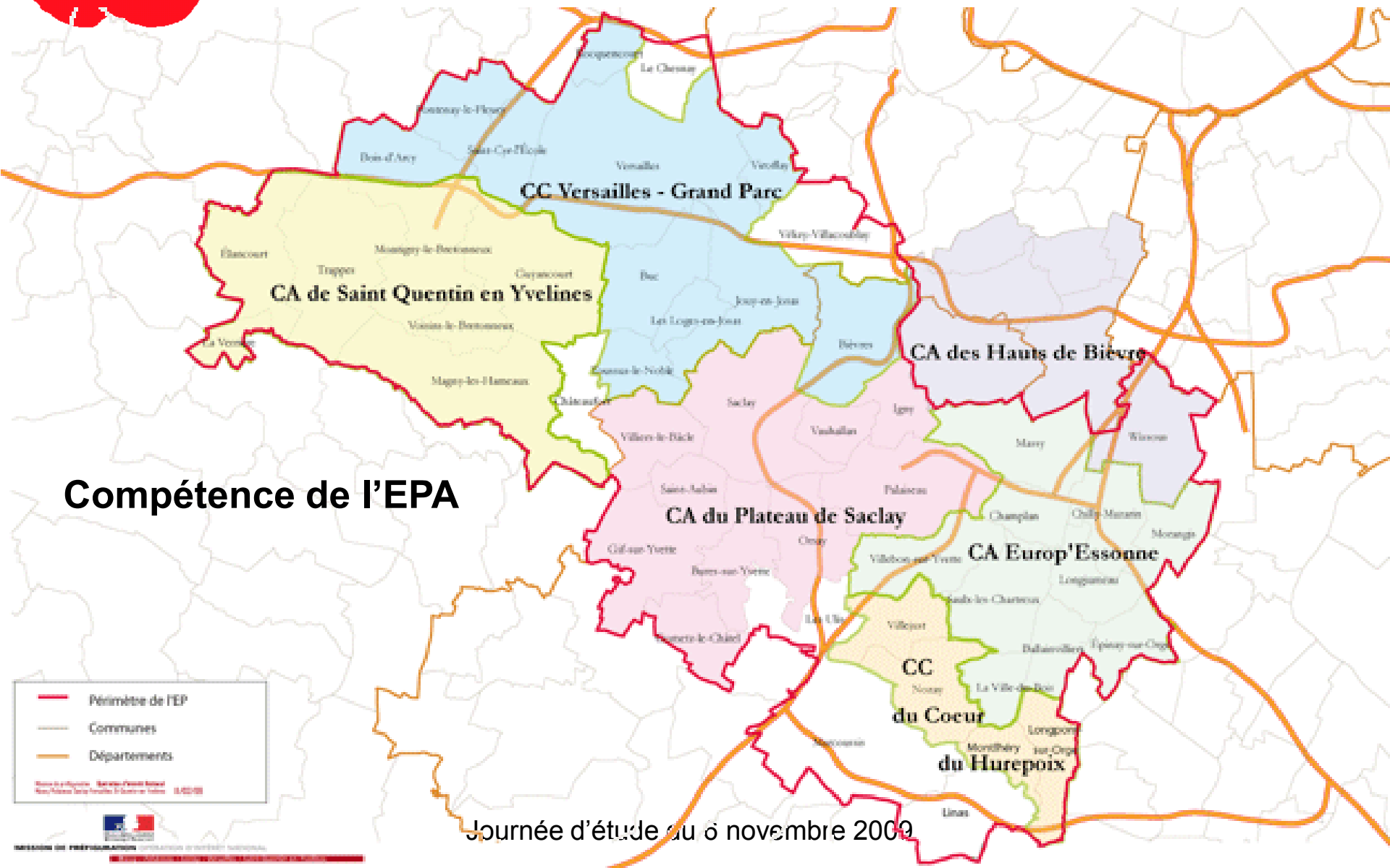


Un développement prévu autour de 2 zones



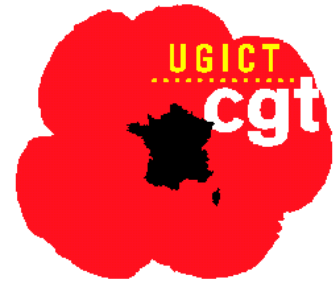


Les territoires de l'OIN

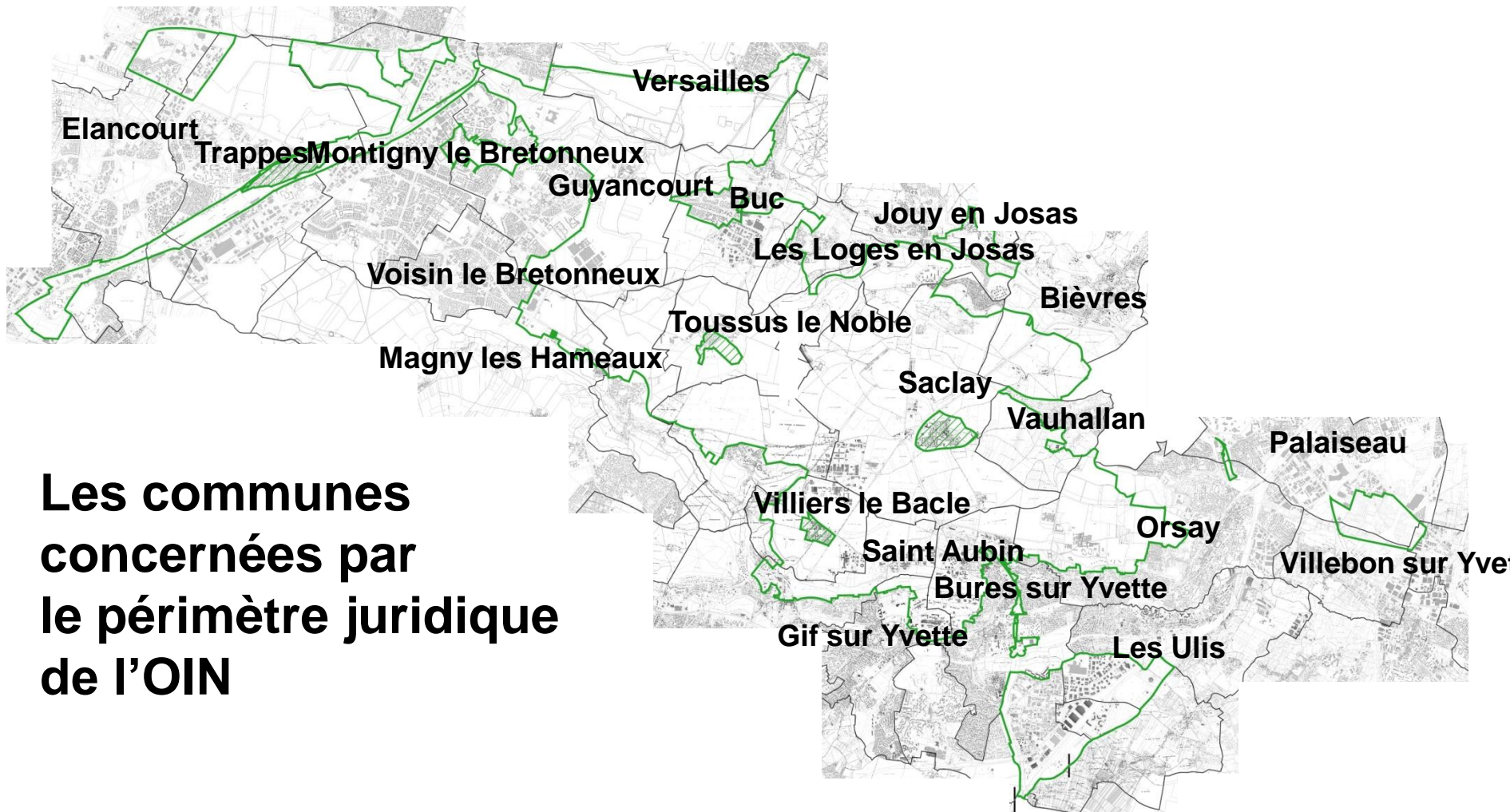


Compétence de l'EPA

Journée d'étude du 6 novembre 2009



Les territoires de l'OIN



**Les communes
concernées par
le périmètre juridique
de l'OIN**

Contexte de la recherche

- **Des changements institutionnels significatifs :**
 - réorganisation du système de recherche et d'enseignement supérieur dans le sens d'une « plus grande autonomie des universités » dans les choix budgétaires et de gestion des personnes (loi LRU),
 - modification profonde des liens entre le monde académique et le monde des entreprises, favorisée par la création de grands pôles d'excellence territoriaux.
- **Des dispositifs mis en place depuis 2005** pour accompagner ces mouvements (PRES, Opération CAMPUS, RTRA, Pôles de compétitivité, ANR, financements en partenariat). Objectif affiché : favoriser l'innovation, grâce au « développement des synergies entre acteurs » (universités, laboratoires de recherche, entreprises), lui-même favorisé par la concentration géographique en un même lieu...
- **De nombreux questionnements sur :**
 - la nature des liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée, compte tenu de la volonté de renforcer la valorisation économique des résultats de la recherche publique ?
 - les statuts et les conditions de vie et de travail des chercheurs, compte tenu des exigences fixées par la loi LRU (recrutement, mobilité, rémunération, formation etc.)



Le CAMPUS

Février 2009 :

21 acteurs et 2 associés portent le projet :

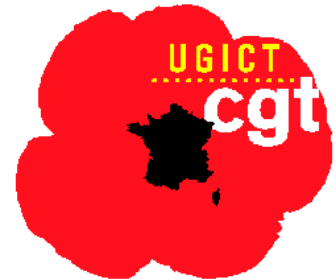
CNRS, HEC, ENSTA, SUPELEC, INRA, AGRO PARISTECH,
SYSTEMATIC, CEA, ENSAE ParisTech, ENS CACHAN, FCS Digitéo
Triangle de la Physique, INRIA, Institut TELECOM, UNIVERSITE
ParisSud 11, Ecole Centrale de Paris, Mines ParisTech, Ecole
POLYTECHNIQUE, IHES, IOGS, ONERA, Université Versailles Saint
Quentin + ParisTech et UniverSud Paris



Le CAMPUS

Les thématiques

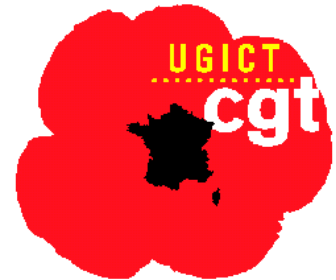
- **Disciplines de base** : mathématique, physique, chimie, biologie, sciences humaines et sociales
- **Disciplines transverses** : ingénierie des systèmes complexes de l'électronique, du logiciel, du vivant de la mécatronique
- **Grands enjeux de société** : énergie, alimentation, santé, compétitivité économique, climat et environnement



Le CAMPUS

- Comparaison avec d'autres grands campus :

	MIT	Stanford	Cambridge	Saclay
Surface	0,7 km ²	33,1 km ²	16 km ²	9 km ²
Etudiants (LMD)	10 220	19 800	18 500	22 000
Doctorats / an	599	720	997	1 300
Chercheurs enseignants	4 500		5 500	9 500
Publications	4 530	6 503	9 610	5 991
Brevets / an	314	400		650
Citations moy. par article	14,46	11,30	11,44	9,14



Le CAMPUS

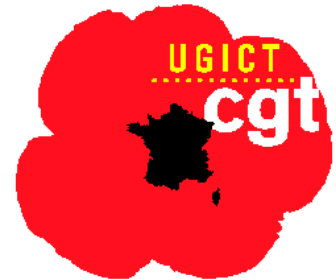
Le projet se traduit essentiellement sous forme de surfaces de locaux à construire seul point sur lequel la *fondation* aura la maîtrise. Les autres points tels que logements, lieux de vie, transports ne sont pas de sa compétence et les acteurs du projet ne peuvent que décliner les besoins et les priorités du campus.



Les opérations du CAMPUS

Jouy en Josas

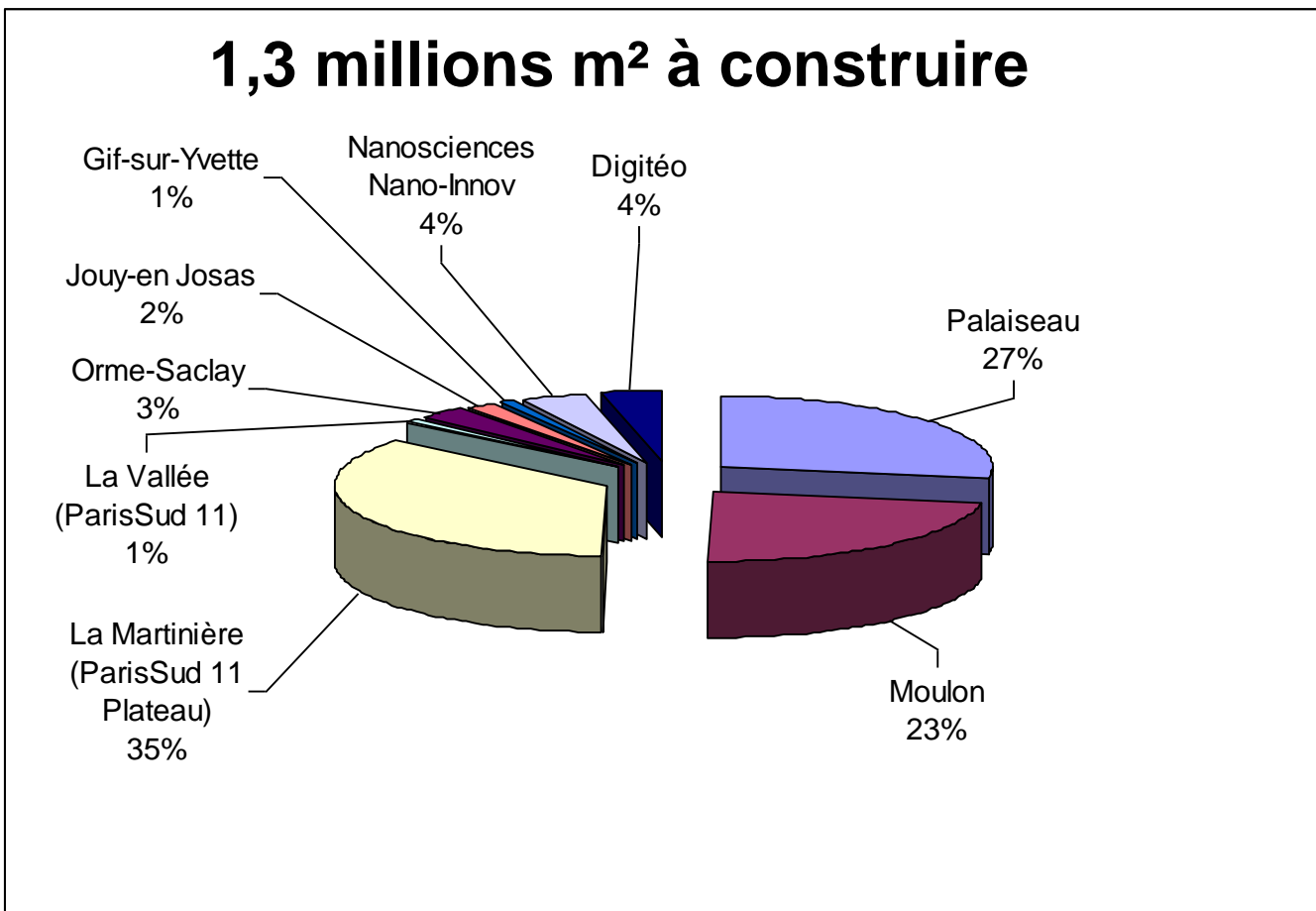


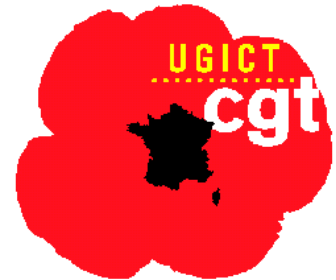


Le CAMPUS

Surfaces demandée avec mutualisations

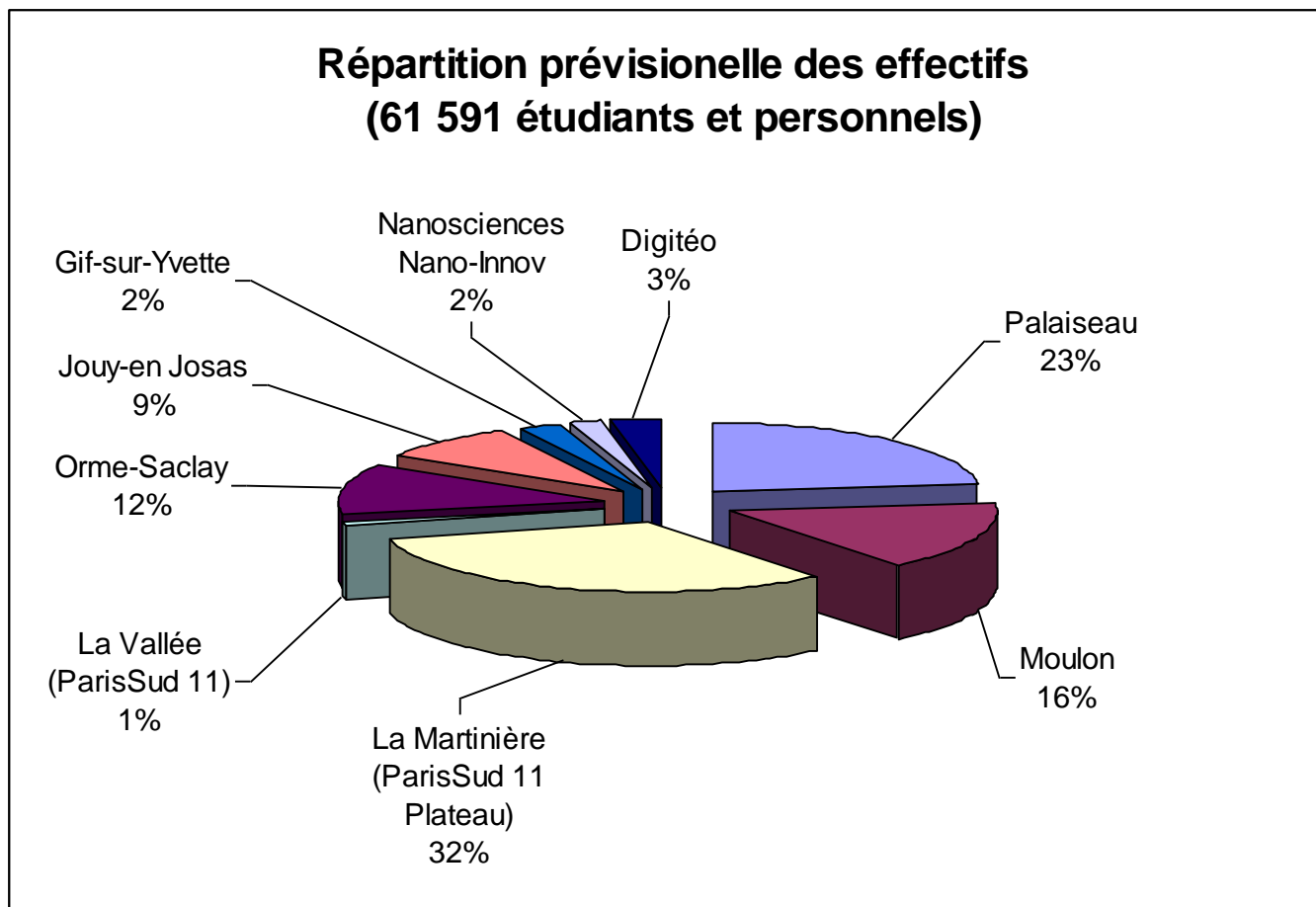
1,3 millions m² à construire



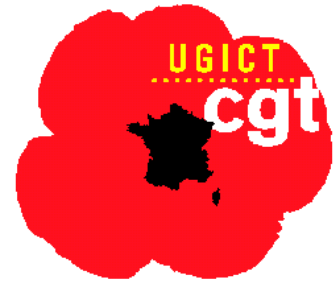


Le CAMPUS

Des effectifs étudiants + personnels qui doublent



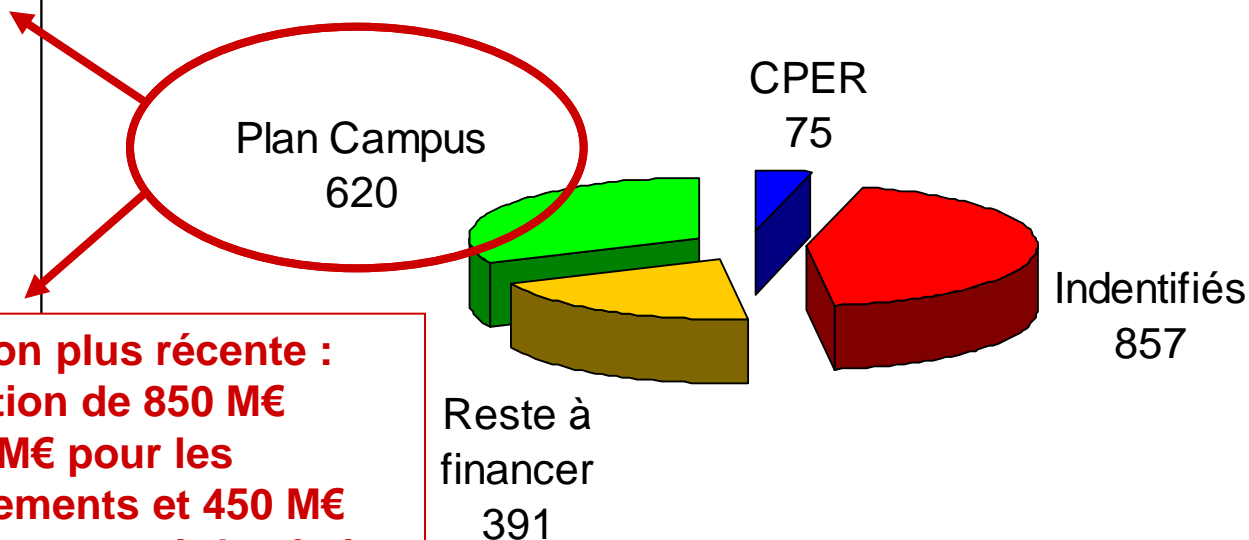
Journée d'étude du 6 novembre 2009



Le CAMPUS

Un capital de 1 450 M€ (Vente EDF SA) confiés par l'Etat à la FCS. Les 620 M€ correspondent aux résultats financiers du placement

**Financement de la Phase 1
1 933 M€**

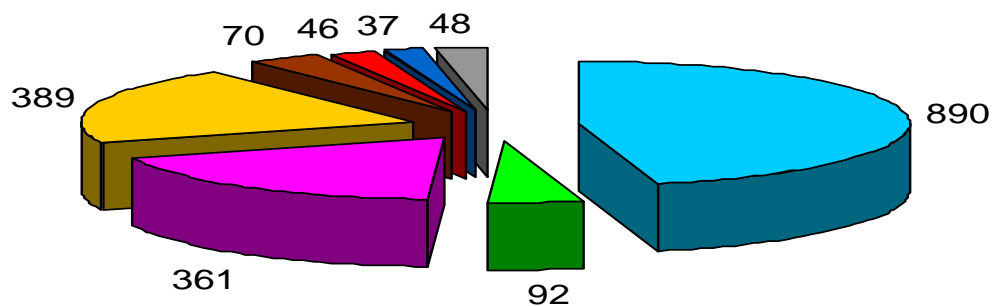


Information plus récente : Une dotation de 850 M€ dont 400 M€ pour les investissements et 450 M€ placés pour couvrir les frais de fonctionnement

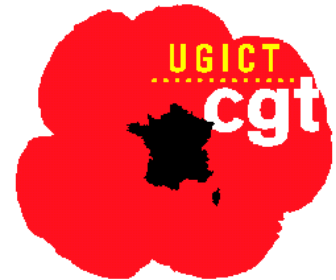


Le CAMPUS

Répartition des opérations de la phase 1

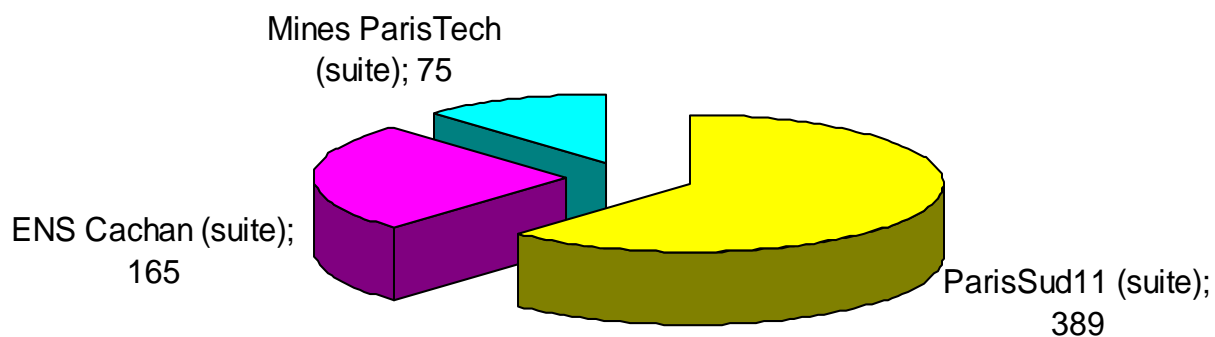


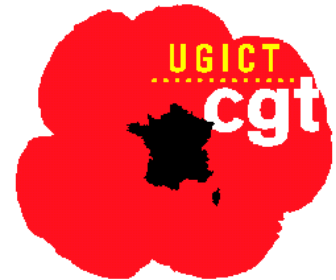
- Palaiseau-Jouy en Josas
- Ormes-Saclay
- Moulon
- ParisSud 11
- Nanosciences
- Nano-Innov (centre)
- Nano-Innov (Plate forme)
- Digitéo



Le CAMPUS

Répartition de la phase 2





Tout bouge très vite !

Une certitude : ça se fera !

Mais comment ? Les bonnes intentions des projets initiaux pourront-elles être suivies ?

- Le projet de Campus présenté en février 2009 doit être entièrement revu et ré-approuvé par les 23 partenaires.
- Le déménagement de l'université demeure une priorité.
- La participation de l'Etat sur les investissements ne sera pas à la hauteur de ce qui était prévu.
- Le précédent projet de loi concernant l'OIN est caduc car l'OIN est désormais intégrée dans le projet de loi concernant le grand Paris.

Ca va vite, certes, mais ça cafouille pas mal !